

**Circulaire n° 129****Bureau Fédéral du 6 Octobre 2009  
(téléphonique)***5 grammes de plumes, des tonnes d'émotions***> Le Secrétariat Général**

**Diffusion :** Comité Directeur, Membres d'honneur, Liges Régionales, Direction Technique Nationale, Direction Administrative, Cadres Techniques, Chargé de mission, Personnel Fédéral, 100% Badminton.

**Présent(e)s :** J.-F. Aninat, H. Bussolino, P. Chatellier, M. Godin, P.-E. Panier, C. Privat, P.-A. Tramier, C. Barthel, E. Canal, P. Vayssière, M. Walhen, A. Lemoine (DAF), J.-M. Pocholle (DTN), P. Bildstein (DC).

**Excusé(e)s :** B. Ressouche, M.-C. Leroy.

**Points à l'ordre du jour**

1. Modification de la date du Bureau Fédéral d'octobre 2009
2. Modification de la date du championnat de France vétéran
3. Volants des équipes de France
4. Partenariat concernant le "Dispositif Jeunes" (DJ)

***Le Bureau décide*****1. Modification de la date du Bureau Fédéral d'octobre 2009**

En raison des préparatifs concernant l'organisation des Internationaux de France de Badminton, la réunion du Bureau Fédéral prévue les 23 et 24 octobre 2009, veille du début de la compétition, est annulée.

Une réunion téléphonique du Bureau Fédéral sera organisée le vendredi 16 octobre 2009.

## **2. Modification de la date du championnat de France Vétérán**

---

L'organisation sur un même week-end de la phase finale du championnat de France Interclubs et du championnat de France vétérán pose des difficultés de cohérence, de logistique et de communication.

Le Bureau Fédéral décide de décaler l'organisation de ce dernier aux 28, 29 et 30 mai 2010.

## **3. Volants des équipes de France**

---

Après étude des différentes propositions de partenariat concernant les volants des équipes de France, le Bureau Fédéral se prononce en faveur la société BDE YONEX eu égard au rapport qualité/coût.

## **4. Partenariat concernant le Dispositif Jeunes (DJ)**

---

Après étude des différentes propositions de partenariat concernant le "Dispositif Jeunes", le Bureau Fédéral confirme le choix de la société Décathlon préconisé par Comité Stratégique Dispositif Jeunes.

Compte tenu de la teneur et de la portée de la proposition de la société Décathlon, le contrat devra faire l'objet d'une attention juridique particulière quant à sa rédaction et eu égard au Championnat du Monde.